

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **58 (1913)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

LVIII^e Année

N^o 2

Février 1913

Nos mitrailleuses d'infanterie.

L'introduction de compagnies de mitrailleurs dans notre cavalerie, en 1898, avait placé la Suisse une fois de plus au premier rang dans les progrès de l'armement. Elle fut bientôt suivie dans cette voie et dépassée par les Etats voisins. 32 mitrailleuses pour toute notre armée de campagne ne suffisaient pas; on reculait cependant devant une augmentation des compagnies de mitrailleurs de cavalerie à cause de la difficulté de trouver le grand nombre de chevaux nécessaire. De plus on sentait le besoin de faire bénéficier l'infanterie d'un surcroît de puissance de feu.

La création d'unités de mitrailleuses attachées à l'infanterie fut donc décidée en principe, après que tous nos voisins eurent acquis une énorme supériorité dans ce domaine. Restaient à déterminer le modèle de mitrailleuse et le moyen de transport dont on doterait ces unités.

Après de nombreux essais des mitrailleuses les plus connues, on examina dans des cours d'essai (avec la troupe) les modèles Maxim et Schwarzlose. Ces expériences furent favorables au système Maxim, qui a déjà fait ses preuves dans la cavalerie et les troupes de forteresse. Il fut adopté sous sa forme nouvelle présentant plusieurs perfectionnements de détail.

Quant au moyen de transport, on s'inspira des expériences faites dans les armées étrangères. L'Allemagne, reculant devant le coût de compagnies montées, avait constitué des réserves de feu assez mobiles au moyen de ses *Abteilungen* (voitures à 4 chevaux, personnel sur les voitures ou à cheval), tandis qu'elle attribuait à quelques unités d'infanterie des « compagnies » (voitures à 2 chevaux, personnel à pied), comme renforcement de la ligne de feu. La France s'en tient au principe du renforce-